

Bourses Hannah 2022

Quatre bourses sont offertes aux étudiant.e.s des 1^{er} et 2^e cycles inscrit.e.s dans une université canadienne pour réaliser un projet en histoire de la médecine et de la santé sous la supervision d'un.e professeur.e. Les fonds proviennent de l'Associated Medical Services inc. (AMS), qui administre la bourse en collaboration avec la Société canadienne d'histoire de la médecine (SCHM). Cette dernière est responsable de l'évaluation des candidatures. AMS se concentre sur le passé des soins de santé et sur leur avenir. Son travail contribue à ce que le système de santé canadien puisse évoluer sur le plan technologique tout en demeurant axé sur la compassion et une solide compréhension de notre histoire médicale. AMS met en place des réseaux et finance des activités importantes dans les domaines de la recherche, de l'éducation, de la pratique clinique et de la gestion des soins de santé. En combinant les travaux sur le passé et ceux sur l'avenir des soins de santé, AMS veille à ce que les personnes soient toujours au cœur des soins de santé au Canada.

Thématiques de recherche

Les bourses Hannah soutiennent des recherches qui analysent l'influence des technologies sur la profession médicale et les services de santé. Le projet peut s'inscrire dans le cadre d'une thèse de spécialisation, d'un mémoire de maîtrise ou de toute autre activité de recherche réalisée dans un cadre universitaire. Il doit être accompagné d'un calendrier démontrant qu'il peut être mené à bien durant la période d'utilisation de la bourse (3 mois). L'étudiant.e peut recevoir des crédits de scolarité pour son projet.

Les thèmes privilégiés par les bourses Hannah reflètent l'objectif actuel de l'AMS, « Développer des soins humanisés dans un monde technologique », et doivent, plus précisément, permettre de :

1. Promouvoir la formation et la pratique de soins humanisés;
2. Favoriser l'élaboration de nouveaux modèles de soins axés sur les besoins des individus;
3. Encourager une utilisation des technologies qui préserve les valeurs d'empathie dans un système de santé en constante évolution.

Date limite : les demandes doivent être soumises par courriel au plus tard le 11 février 2022.

Montant des bourses

Quatre bourses de 5 500 \$ sont offertes pour une période de trois mois consécutifs (session d'automne, d'hiver ou d'été). Elles sont versées aux universités auxquelles les récipiendaires sont inscrits, puis transférés à ces derniers selon les modalités en vigueur dans chaque établissement. Ces bourses sont imposables au fédéral.

La bourse peut être utilisée à l'été 2022, à l'automne 2022 ou à l'hiver 2023.

Éligibilité

Lors du dépôt de leur dossier, les candidat.e.s doivent être inscrits à temps plein dans une université canadienne. Les étudiant.e.s des 1^{er} et 2^e cycles sont admissibles à condition que leur projet et leur

professeur.e respectent les critères énoncés ci-dessus. Le concours est également ouvert aux étudiant.e.s en médecine.

Dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être envoyées par courriel au vice-président de la CSHM avant le 11 février 2022 à l'adresse : anmarie.adams@mcgill.ca. Le [formulaire](#) est accessible en ligne sur le site de la Société canadienne d'histoire de la médecine.

Dossier de candidature

Formulaire

Veillez remplir le formulaire en ligne avec toutes les signatures (électroniques) demandées. Il doit être signé par vous-mêmes, votre directrice ou directeur, ainsi que par une personne agréée qui représente votre université (ex : vice-doyen.ne à la recherche). Votre université s'engage ainsi à assumer la responsabilité administrative de la bourse et à respecter les règles d'AMS concernant l'utilisation des fonds qui ne peuvent en aucun cas servir à payer des frais institutionnels ou administratifs.

Résumé du projet (150 mots maximum)

Faites une courte description de votre projet, en utilisant des termes non techniques et en insistant sur son intérêt pour l'histoire de la médecine et des soins de santé.

Description du projet (3 pages maximum, double interligne)

Énoncez la principale question de recherche et mettez-la en relation avec la littérature scientifique pertinente. Précisez votre méthodologie, vos sources et leur accessibilité, votre calendrier, etc. Fournissez aussi des informations biographiques qui témoignent de votre capacité à réaliser le projet : liste des cours suivis, expérience particulière, intérêts personnels, maîtrise d'autres langues, etc. La recherche doit porter sur l'influence de la technologie sur la pratique de la médecine et la prestation des soins de santé.

Documents à fournir par votre directrice ou directeur

Votre directrice ou directeur doit envoyer deux documents par la poste directement à la SCHM :

- une lettre d'appui, confidentielle, qui évalue la faisabilité de votre projet, votre aptitude à le réaliser et témoigne de son engagement à vous superviser pendant la durée de validité de la bourse.
- un CV abrégé qui reflète son expertise sur votre sujet.

Relevés de notes

Joignez à votre demande une copie officielle d'un relevé de notes de premier cycle. Les étudiant.e.s en première année d'université, dont le relevé ne comporte pas d'informations suffisantes, doivent fournir un relevé de leurs études antérieures (niveau collégial, autre formation générale).

Autres bourses

Joignez à votre demande un document indiquant les bourses déjà obtenues ou demandées : montants, organismes subventionnaires et périodes de validité.

Certificat d'éthique

Tous les projets de recherche qui nécessitent la participation de sujets humains doivent obtenir un certificat du comité d'éthique de la recherche de l'université d'attache de l'étudiant.e ou de la personne qui l'encadre. Si un certificat a été produit avant que votre projet ne soit soumis à la SCHM, veuillez le joindre à votre demande. Si ce n'est pas le cas, sachez que le montant de la bourse ne sera versé qu'à la réception de ce certificat. Si vous considérez ne pas avoir besoin d'un certificat d'éthique, veuillez fournir une brève justification.

En signant le formulaire de demande d'AMS, vous vous engagez à respecter la déclaration suivante :

« Par la présente, je déclare que les droits de la personne et la dignité de chacun des sujets de cette recherche seront protégés de manière rigoureuse et qu'aucune communication, orale ou écrite, ne contiendra de propos susceptibles de porter à confusion ou de laisser entendre que moi-même, ou les gens qui travaillent avec moi, pourrions accorder une assistance, clinique ou autre, que nous ne serions pas en mesure d'offrir ni disposé.e.s à le faire. »

Normes de présentation

Présentez votre demande en utilisant la police Arial ou Calibri, avec une taille de police minimale de 12. Pas de police ni d'espacement condensé. Les pages doivent être numérotées et le nom du candidat doit se trouver dans le coin supérieur droit de chaque page.

Langue

La langue de travail d'AMS est l'anglais. Toutefois, AMS encourage fortement les candidatures en français. Les demandes sont évaluées par des comités bilingues, dont les membres sont choisi.e.s par la vice-présidence de la SCHM. Cette politique permet une évaluation juste et équitable de chaque dossier.

Publications et remerciements

Le programme de bourses n'impose aucune contrainte quant à la publication des résultats de recherche. Néanmoins, AMS et la SCHM doivent être remerciées dans chaque publication issue des travaux financés par la bourse.

Cette marque de reconnaissance peut prendre la forme suivante : « Associated Medical Services Inc. (AMS) est un organisme de bienfaisance créé en 1936 par le Dr Jason Hannah. Organisme pionnier dans le secteur de la santé en Ontario, AMS est actif en éducation et dans la recherche de meilleures pratiques en matière de santé pour tous les Canadien.ne.s. AMS soutient la recherche dans les domaines des sciences humaines, dont l'histoire de la médecine. »

AMS se réserve le droit de reproduire le titre ou le rapport de recherche.

Rapport final

À la fin de la période de validité d'une bourse Hannah, les récipiendaires doivent remettre un rapport. Celui-ci décrit les activités réalisées durant les trois mois et comprend une copie des rapports, publications ou autres produits de la recherche. Le rapport doit être soumis à AMS ainsi qu'à la CSHM. Les rapports doivent être envoyés à Anne Avery, Anne.Avery@amshealthcare.ca, et à Annmarie Adams, annmarie.adams@mcgill.ca

Vérification

Avez-vous...

- signé et daté votre demande ?
- obtenu toutes les signatures, y compris celle de votre institution ?
- joint vos relevés de notes ?
- vérifié que votre directrice ou directeur a bien envoyé sa lettre d'appui et son CV ?
- joint tous les documents dans le bon ordre ?
- gardé une copie de votre demande pour vos dossiers ?

N'hésitez pas à faire parvenir vos questions et suggestions sur ce concours à :

Annmarie Adams

annmarie.adams@mcgill.ca